



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **mercredi 14 décembre 2022, à 18 h 30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers, Karrie Parent, Samantha Hartwell, Alain Villemure et Marc Bilodeau, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

Les conseillers Vanessa Chapman et Corey Strapps sont absents.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires 2023
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 18:37.

**2. Adoption des prévisions budgétaires 2023**

2022-12-215

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires de l'année 2023 soient adoptées pour un budget équilibré de revenus et de dépenses de 2 529 856.00 \$.

QUE le document « *Prévisions budgétaires 2023* » soit classé sous le numéro 14-12-2022-A et soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025**

2022-12-216

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 soient adoptées.

QUE le document *Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025* soit classé sous le numéro 14-12-2022-PT et soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

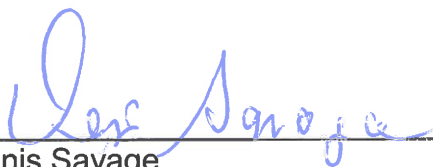
**4. Période de questions**

Aucune question

**5. Levée de l'assemblée**

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 18 :48.

Signé ce 15 décembre 2022.



---

Denis Savage  
Maire



---

Louise Brière  
Directrice générale et greffière-trésorière